

PLp le 23 mars 2024 Version 3

**AGO du 23 mars 2024**

## **Rapport Moral du Président pour l'exercice 2023**

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous aurons une pensée émue pour **Christian JOVER (†)**, que beaucoup d'entre vous connaissait tant il était présent et actif sur la plateforme de l'aérodrome et plus encore pour l'animation de l'activité de l'aéromodélisme.

Celui-ci est décédé début janvier, à la suite d'une dégradation rapide de son état de santé. Extrêmement dévoué, disponible et agréable, il rendait d'innombrables services au quotidien, notamment pour le service du fauchage et l'entretien du tracteur.

Notre Association perd ainsi une figure du terrain, elle a adressé ses sincères condoléances à sa famille.

**L'activité 2023 de l'aérodrome**, mesurée en termes de mouvements des aéronefs basés, est restée stable par rapport aux années précédentes :

- 35 000 mouvements environ des aéronefs basés.
- Près de 900 adhérents aux Associations membres (temporaires ou permanents, dont 657 pour l'AAVA et 51 pour l'Aéromodélisme).

Et ce en l'absence d'accident notable, ce dont on ne peut que se réjouir.

En bref, voici un aperçu des actions réalisées durant l'exercice 2023 et les orientations pour 2024 :

**Sur le plan administratif :**

- Nous avons déjà vu lors de l'AGO 2023 que l'**Arrêté préfectoral** régissant les mesures particulières de police applicables sur l'aérodrome avait été promulgué le 7 février 2023. Nous souhaitons que celui-ci soit plutôt un moyen de dissuasion que de répression.
- Le **Manuel d'Exploitation (MANEX)** vit sa vie et a montré son utilité de mémoire à plusieurs reprises.  
Sa mise à jour 2024 est en cours.
- Le **Classement numérique de l'ensemble de nos courriers, courriels documents administratifs et techniques**, prévu de longue date, reste en cours de mise en œuvre.  
Pour ce faire notre Association a acquis un nouveau PC, un abonnement Internet

(BBOX « association »), la suite Microsoft-Office «association » (free of charge) avec son Cloud. Votre Serviteur y transfèrera son propre classement des documents glanés depuis 10 années de Vice-présidence et Présidence (soit 4500 fichiers et 10 Go de courriels !).

- Concernant les 9 écarts relevés par la DSAC sur l'aire de Mouvement lors de son **Audit CHEA de mars 2023**, à ce jour, 7 ont été clôturés directement par l'Exploitant (i.e. nous même !) ; les 2 restants sont du ressort de travaux de la Région (« V »du seuil décalé de la piste 10, panneau signalisation sur PAAP « Zoulou-20 »).
- La **surveillance quotidienne des pistes**, exigence quelque peu malade en 2023, devrait être remise à niveau grâce à la facilité opérationnelle apportée par le système de vidéo-télé-surveillance, lequel est opérationnel depuis décembre 2023(pour autant que les Associations engagées par le protocole de surveillance s'y emploient).
- **Les Drones** : Vous ne savez peut-être pas que tout vol de drone dans un rayon de 5 km autour des pistes (pour faire simple) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à l'Exploitant de l'aérodrome. Les taches d'analyse des dossiers, d'échanges avec les pétitionnaires, d'autorisation avec, généralement, une édition de consignes particulières, voire même d'accompagnement sur site lorsqu'un risque pour la circulation aérienne est avéré, nous échoient donc. En 2023, 28 dossiers de demande nous ont été présentés, dont 22 sujets à autorisation (18 demandes en 2022, 28 en 2021).

Jean Marc Blondeau (Responsable de l'aéromodélisme) assure cette lourde fonction administrative, nous pouvons le remercier ici pour son dévouement.

- Le **Groupe de Travail Sécurité aérodrome** fonctionne raisonnablement sous l'animation de Bernard Maunier, avec une réunion conséquente le 17 novembre 2023 et des échanges non moins soutenus pour en parfaire les conclusions et actions.

Vous en avez probablement pris tous connaissance à partir de sa diffusion générale faite le 18 février dernier.

Vous n'avez probablement pas raté non plus la nouvelle édition de la Carte VAC LFNF, fruit du travail de ce GT, déposée le 07 03 23 (!) et (enfin) publiée le 22 février dernier (à noter que ce délai à permis quelques amendements supplémentaires).

B Maunier pourra vous apporter quelques explications à ce sujet durant les questions diverses.

- **Le Site Internet des Us@gers**: Orange ayant laissé tomber outrageusement les abonnés de son site WEB « Monsite-orange.fr » sur lequel nous étions hébergés, il a bien fallu recréer un site des Us@gers ailleurs (c'est d'ailleurs une obligation contractuelle vis-à-vis de notre Gestionnaire).

Michel Charpentier ayant passé le relai d'éditeur, c'est sur « JIMDO » que votre serviteur a migré notre site avec un nouveau look.

Je fais, par la présente, un appel à tous pour transmettre vos informations de la vie

ou des événements notables de vos Associations ainsi qu'à des photos ou courtes vidéos représentatives de vos activités particulières en vue d'en améliorer son design et l'attractivité de notre plateforme.

Rendez-vous donc sur :

<https://www.usagersaerodromevinon.fr/>

### **Sur le plan des manifestations aéronautiques :**

- L'AAVA a organisé en juillet 2023 un Championnat Régional planeur qui s'est, dans l'ensemble, fort bien déroulé.  
Ce type de manifestation semble très important pour la renommée, voire même la pleine existence de la plateforme de Vinon et, plus généralement, pour la « survie » de l'activité aéronautique de loisir.  
L'Exploitant salue la bonne organisation de cette manifestation et le respect bienveillant des « motorisés » pour son bon déroulement.

### **Sur le plan Technique :**

- **Travaux de la Région sur L'aérodrome.**  
Il faut noter une quasi absence de travaux de la Région sur la plateforme durant l'exercice 2023.  
Certes le budget de la tranche 2 de rénovation des accotements et des revêtements bitumineux du TWY Echo, des minibandes 16 et des pistes de l'aéromodélisme, demandé fin 2022 pour 2023 a été voté durant l'été au Conseil Régional mais le lancement des travaux, anticipé à l'automne, a « dérapé » de mois en mois pour être maintenant calé au 15 octobre 2024, à l'issue de la haute saison planeur.  
A l'évidence, cela retardera l'exécution de tranche de travaux de rénovation de bandes en dur de l'aire de Mouvement, demandée sur l'exercice 2024 (à savoir : rénovation des Taxiways Charly, Romeo et Tango).
- **Développement des hangars aéronautiques :**  
Une nouvelle fois, l'on ne peut que regretter que les 3 projets de développement de hangars aéronautiques (photovoltaïque ou non) n'aient pas progressé significativement, et ce, malgré la relance soutenue de l'AAVA auprès de la Région, avec le soutien de l'Exploitant pour le développement du projet Sud.
- **Les travaux réalisés en propre** (partiellement réalisés par nos dévoués bénévoles que nous voulons remercier encore ici) n'ont pas été en reste avec :
  - 1 campagne de compactage partielle (pistes 30 et 28 Est) et 4 campagnes de fauchage.
  - La modification programmée de la prise de force du tracteur pour l'amener jusqu'à 1000 t/mn a été réalisée en février 2024. Nous en attendons une meilleure efficacité de fauchage-broyage de l'herbe grasse, au demeurant de plus en plus présente sur les terrains de la plateforme.

- Réparation (en propre) de la tondeuse autoportée, celle-ci prend de l'âge et reste fragile.
- Remplacement de l'antenne VHF du bureau des Us@gers, sauvagement détruite.
  
- Acquisition et la mise en place d'une échelle à crinoline pour l'accès à la terrasse du toit de la vigie de la tour de contrôle (entretien anémomètre Pioupiou et caméra de vidéosurveillance).
- Suivi et réception de l'installation du système de vidéo-télé-surveillance. Élaboration des procédures d'accès au système, révision du protocole surveillance de l'aire de Mouvements.
- 2 réparations de clôture chemin de la Pellonière (merci aux usagers de la boîte de nuit !).
- Reconditionnement des balises tétraédriques des angles de pistes.
- Remplacement de l'extincteur 50 kg adossé à la station Total, et ajout d'un extincteur 9 kg au pied de la tour de contrôle.
- Participation au financement (50%) de l'installation d'une salle d'eau dans le bâtiment 11 (Chambres de l'AAVA).
- Acquisition d'un groupe de climatisation de remplacement aux Ailes Varoises (installation en 2024).
- Abattages et élagages d'arbres menaçant des bâtiments.
- Le 21 octobre novembre, la journée annuelle de service a eu lieu avec une légère inflexion vers le bas pour ce qui concerne la participation.  
Une vingtaine de participants pour près de 900 adhérents, c'est trop peu.  
L'Exploitation de la plateforme s'appuyant essentiellement sur le bénévolat pour le bénéfice de tous, le Président vous enjoint à motiver vos troupes pour la JS 2024 prévue à l'automne, pour une meilleure mobilisation.  
Une part significative des actions anticipées a pu néanmoins être menée à bien, tels que le nettoyage général des abords de hangar, la réfection des clôtures, la revue du balisage de piste et TWY, la pose de panneaux et autres actions diverses...
- Enfin **sur le plan environnemental**, la mise en œuvre du plan de gestion pour la protection de l'outarde canepetière et de la faune associée suit son cours :
  - L'idée d'une « confiscation » de la piste 30 a été jugulée, et est oubliée !!!
  - La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) a exprimé sa satisfaction devant certains d'entre vous, sur les bons résultats du plan de fauchage que nous avons proposé à CDC Biodiversité et mis en œuvre depuis 2 ans, le climat d'un dialogue raisonnable et raisonné est donc d'actualité, ceci est beaucoup mieux qu'une guerre sans issue.
  - Le CA et le GT Sécurité ont admis de raccourcir de 60 mètres la piste 02-20 au Sud (sur ses 1250 m de longueur), de façon à établir une continuité d'aire dite naturelle entre le Sud-Est et le Sud-Ouest du terrain.

Au-delà de la gestion au quotidien des actions d'exploitation de l'aérodrome, les **orientations de l'exécutif pour l'exercice 2024** sont :

- **Pour l'Exploitation interne:**
  - Bien sûr, d'assurer la continuité de nos devoirs en termes de gestion des données aéronautiques, gestion de l'AVGAS, d'entretien plateforme (fauchage, balisage...), de sécurité aéroportuaire, gestion de l'activité drone, réalisations des petites et moyennes maintenances qui nous échoient.
  - De participer à la réalisation des demandes de maintenance ou d'amélioration de vos installations (du ressort de l'Exploitation) que vous avez exprimées en janvier dernier (réparation clôture piscine, Ragréage sol et installation climatiseur, hangar 34 Ailes varoises, gouttières hangar 27 PPAL, petites réparations de la voirie publique).
  - Avec votre aide, de lancer la surveillance quotidienne de l'aire de mouvement à l'aide du système de la vidéo-télé-surveillance.
  - De réaliser en propre la construction d'un hangar technique pour stocker et entretenir le matériel de maintenance des espaces en herbe (tracteur, gyrobroyeurs, Tondeuses, débroussailleuses ...). Nous en reparlerons spécifiquement dans les résolutions à l'ordre du jour.
  - D'étudier l'acquisition d'un compacteur à bille de moyenne taille, pour l'entretien des zones en herbe des pistes et taxiways fortement sollicitées.
  - D'accompagner les manifestations organisées par vos Associations, notamment le Championnat de France Planeur (du 7 au 12 juillet prochain).
- **Avec la Région :**
  - D'accompagner et de participer à la réalisation des demandes de maintenance ou d'amélioration de vos installations (du ressort de la Région) que vous avez exprimées en janvier dernier : (Installation de panneaux solaires pour une autoconsommation, sur les sanitaires Ouest de l'aire d'accueil, révisions portes des hangars 18 ACMV, 25 ACCP, 33 AVPPA, 35 AAVA)
  - De réaliser à l'automne, en pleine sécurité, les travaux programmés des bandes en dur de nos pistes et taxiways tranche 2 :
    - des minibandes 16
    - du taxiway Echo
    - des pistes de l'aéromodélisme
  - De faire réaliser les travaux de modifications consécutives :
    - A l'audit CHEA 2023 (« V » du seuil décalé piste 10, panneau PAAP Zoulou-20).
    - Au plan de la gestion « Outardes Canepetières » (déplacement marques du seuil piste 02).

- De lancer le processus de rénovation des bandes en dur des TWYs Charly, Romeo, Tango (tranche 3).
- D'accompagner les demandes d'AOT de nouveaux hangars aéronefs (projets Nord, Centre et Sud).
- D'instruire, le moment venu (en principe en fin d'année), le dossier de candidature pour le renouvellement de la convention d' Exploitation de la plateforme.

Merci de votre attention

Pierre Longchamp, votre Président.

Avant la revue financière, vos votes, et les résolutions particulières :  
vos remarques, des questions ou suggestions?